

Plan 4509D

TELDOR®



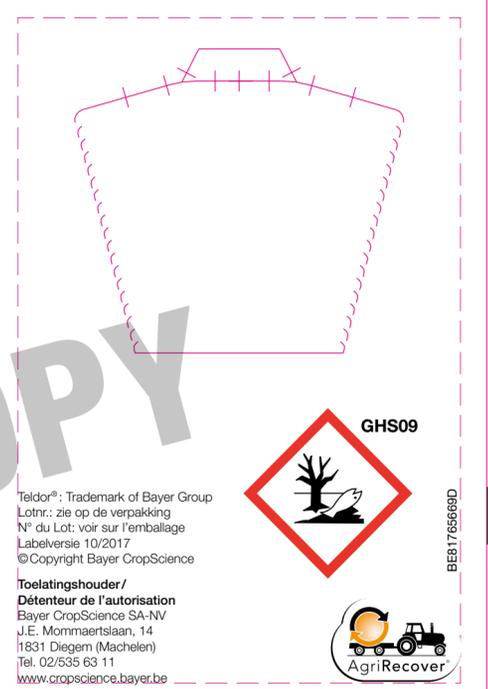
TELDOR®

1 kg

Fungicide voor botrytisbestrijding in fruitteelt, groenteteelt en sierteelt.
Fongicide pour lutter contre le botrytis en fruits, cultures légumières et cultures ornementales.

Waterdispergeerbaar granulaat (WG), op basis van 50% fenhexamid.
 Granulés à disperser dans l'eau (WG), à base de 50% de fenhexamid.

Toelatingsnummer /
 N° d'autorisation: 9059P/B
 N° d'agrément luxembourgeois: L01446-017



Teldor®: Trademark of Bayer Group
 Lotnr.: zie op de verpakking
 N° du Lot: voir sur l'emballage
 Labelversie 10/2017
 © Copyright Bayer CropScience

**Toelatingshouder /
 Déporteur de l'autorisation**
 Bayer CropScience SA-NV
 J.E. Mommaertslaan, 14
 1831 Diegem (Machelen)
 Tel. 02/535 63 11
 www.cropscience.bayer.be

GHS09



BE81765669D

	Gevenaanduiding	Mentions de danger
H411	Giftig voor in het water levende organismen, met langdurige gevolgen.	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P102	Buiten het bereik van kinderen houden.	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Niet eten, drinken of roken tijdens het gebruik van dit product.	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Voorkom lozing in het milieu.	Éviter le rejet dans l'environnement.
P391	Gelekte/gemorste stof opruimen.	Recueillir le produit répandu.
P501	Inhoud en verpakking afvoeren naar inzamelpunt voor gevaarlijk of bijzonder afval.	Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
	Aanvullende informatie	Information supplémentaire
EUH210	Veiligheidsinformatieblad op verzoek verkrijgbaar.	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH401	Volg de gebruiksaanwijzing om gevaar voor de menselijke gezondheid en het milieu te voorkomen.	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
	Gefahrenhinweise	
H411	Giftig für Wasserorganismen, mit langfristiger Wirkung.	
	Sicherheitshinweise	
P102	Darf nicht in die Hände von Kindern gelangen.	
P270	Bei Gebrauch nicht essen, trinken oder rauchen.	
P273	Freisetzung in die Umwelt vermeiden.	
P391	Verschüttete Mengen aufnehmen.	
P501	Inhalt und Behälter einem Sammelpunkt für gefährlichen Abfall oder Sonderabfall zuführen	
	Ergänzende Informationen	
EUH210	Sicherheitsdatenblatt auf Anfrage erhältlich.	
EUH401	Zur Vermeidung von Risiken für Mensch und Umwelt die Gebrauchsanleitung einhalten.	

EIGENSCHAPPEN EN WERKINGSWIJZE

Fenhexamid is een actieve stof behorend tot de chemische familie van de hydroxaniliden. Teldor® heeft een preventieve contactwerking tegen *Botrytis cinerea* en *Monilinia fructigena*. De actieve stof veroorzaakt de uitgroei van de kiembuis van de schimmelsporen en remt de verdere uitgroei van het mycelium (fungistatisch effect). Teldor® bezit een zeer goede nawerking.

PROPRIETES ET MODE D'ACTION

Le fenhexamid est une matière active appartenant à la famille chimique des hydroxanilides. Teldor® est un fongicide de contact qui agit préventivement pour combattre la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) et la moniliose (*Monilinia fructigena*). La matière active perturbe la croissance du tube germinatif des spores des champignons cryptogamiques et inhibe la croissance du mycélium (action fongistatique). Teldor® fait preuve d'une excellente durée d'efficacité.

GEBRUIK EN GEBRUIKSDOSISSEN

Lees aandachtig het etiket voor gebruik. De gewasgroepen in de tabel hieronder geven structuur aan het etiket. Enkel de specifiek vermelde gewassen onder de kolom 'teelt' zijn toegelaten. De gebruiksvoorwaarden moeten per gewas geraadpleegd worden.

A. STEENVRUCHTEN			
Teelt	Ter bestrijding van	Dosis	Toepassingstijdstip
Kersen- en kriebelbomen (open lucht)	grauwe schimmel (<i>Botrytis cinerea</i>) en vruchtrot (<i>Monilinia fructigena</i> / <i>M. laxa</i>)	1 kg / ha haag (laagstam) of 100 g / 100 l water (hoogstam)	Vanaf het waarnemen van de eerste symptomen bij het kleuren van de vruchten (BBCH 81-89) en vervolgens herbehandelen in functie van de infectiedruk en met een interval van 7 à 10 dagen.
			Toepassingsvoorwaarden: - Max. 4 behandelingen per 12 maanden. Niet meer dan 2 opeenvolgende bespuitingen met Teldor® uitvoeren met een interval van 7-10 dagen en in afwisseling met een ander middel. - Veiligheidstermijn voor de oogst: 3 dagen. - Risicobeperkende maatregelen: een bufferzone van 10 meter met klassieke techniek respecteren tussen de te behandelen teelt en het oppervlaktewater.
Abrikozen en perzikbomen (open lucht)	grauwe schimmel (<i>Botrytis cinerea</i>) en tak- en bloesemsterfte (<i>Monilinia fructigena</i> / <i>M. laxa</i>)	1 kg / ha haag (laagstam) of 100 g / 100 l water (hoogstam)	
			Toepassingsvoorwaarden: - Max. 3 toepassingen per 12 maanden met een interval van 7-14 dagen. - Veiligheidstermijn voor de oogst: 3 dagen. - Risicobeperkende maatregelen: een bufferzone van 10 meter met klassieke techniek respecteren tussen de te behandelen teelt en het oppervlaktewater.
Pruimenbomen (open lucht)	grauwe schimmel (<i>Botrytis cinerea</i>)	1 kg / ha haag (laagstam) of 100 g / 100 l water (hoogstam)	Bij het kleuren van de vruchten (BBCH 81-89).
			Toepassingsvoorwaarden: - 1-3 toepassingen met een interval van 7-14 dagen. - Veiligheidstermijn voor de oogst: 3 dagen. - Risicobeperkende maatregelen: een bufferzone van 10 meter met klassieke techniek respecteren tussen de te behandelen teelt en het oppervlaktewater.
B. BESVRUCHTEN EN KLEINFRUIT			
Druivelaars (tafel druiven en voor wijnproductie) (open lucht)	grauwe schimmel (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,8 kg / ha haag	Bij het einde van de bloei (BBCH 69), bij het sluiten van de tros, of bij het begin van de rijping (BBCH 85), hetzij 3 weken voor de oogst.
			Toepassingsvoorwaarden: - Teldor® past goed in een bestrijdingschema waar verschillende Botryticiden worden afgewisseld. - 1-4 toepassingen met een interval van 7-14 dagen. - Veiligheidstermijn voor de oogst: 21 dagen. - Risicobeperkende maatregelen: een bufferzone van 5 meter met klassieke techniek respecteren tussen de te behandelen teelt en het oppervlaktewater.
Aardbeien (productieveld, selectie- en vermeerderingsveld) (open lucht en onder bescherming)	grauwe schimmel (<i>Botrytis cinerea</i>)	1,5 kg / ha	Tijdens de bloeiperiode en tussen de plukbeurten in, rekening houdend met de wachttijd voor de oogst (> BBCH 60).
			Toepassingsvoorwaarden: - 1-4 toepassingen met een interval van 7-10 dagen, maximaal 2 opeenvolgende toepassingen met Teldor®, afwisselen met een ander middel. - Veiligheidstermijn voor de oogst (productieveld): 1 dag. - Risicobeperkende maatregelen in open lucht: een minimale bufferzone van 1 meter met klassieke techniek respecteren tussen de te behandelen teelt en het oppervlaktewater.

B. BAIES ET PETITS FRUITS

Culture	Pour lutter contre	Dose	Stade d'application
Vigne (raisins de table et pour production de vin) (en plein air)	la pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,8 kg / ha de haie	Soit à la fin de la floraison (BBCH 69), soit à la fermeture de la grappe, soit à la véraison (BBCH 85), soit 3 semaines avant la récolte.
	Conditions d'application: - Teldor® convient très bien dans un schéma où différents Botryticides sont alternés. - 1-4 applications avec un intervalle de 7 à 14 jours. - Pour le G.-D. du Luxembourg: maximum 2 applications par culture. Appliquer le produit dès l'apparition des premiers symptômes, soit à la fin de la floraison (BBCH 69), soit à l'éclaircissement et/ou changement de couleur en cours (BBCH 83): - Délai avant récolte: 21 jours. - Mesures de réduction du risque: respecter une zone tampon de 5 mètres avec technique classique entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
Fraisiers (champ de production, de sélection et de multiplication) (en plein air et sous protection)	la pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	1,5 kg / ha	Pendant la floraison et entre les cueillettes en tenant compte du délai d'utilisation avant la récolte (> BBCH 60).
	Conditions d'application: - 1-4 applications à intervalle de 7-10 jours. Effectuer au maximum 2 traitements consécutifs au Teldor® en alternance avec un autre produit. - Délai avant récolte (champ de production): 1 jour. - Mesures de réduction du risque en plein air: respecter une zone tampon minimale de 1 mètre avec technique classique entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
Framboises et mûres (en plein air et sous protection)	la pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	1 kg / ha de haie	Dès la floraison, à la nouaison et avant la cueillette, en tenant compte du délai d'utilisation avant la récolte (> BBCH 60).
	Conditions d'application: - 1-4 applications à intervalle de 7-10 jours. Effectuer au maximum 2 traitements consécutifs au Teldor® en alternance avec un autre produit. - Délai avant récolte: 1 jour pour la culture en plein air; 7 jours pour la culture sous protection. - Mesures de réduction du risque en plein air: respecter une zone tampon de 5 mètres avec technique classique entre la culture à traiter et les eaux de surface.		

Culture	Pour lutter contre	Dose	Stade d'application
Groseilles (blanches, rouges et cassis), myrtilles, airelles rouges, airelles canneberges, groseilles à maquereau et hybrides (en plein air)	la pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	1 kg / ha de haie	Dès la floraison, à la nouaison et avant la cueillette, en tenant compte du délai d'utilisation avant la récolte (> BBCH 60).
	Conditions d'application: - 1-4 applications à intervalle de 7-10 jours. Effectuer au maximum 2 traitements consécutifs au Teldor® en alternance avec un autre produit. - Délai avant récolte: 7 jours. - Mesures de réduction du risque: respecter une zone tampon de 5 mètres avec technique classique entre la culture à traiter et les eaux de surface.		

Kiwai (kiwi de Sibérie) (en plein air)	la pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	1 kg / ha de haie	
	Conditions d'application: - 1-4 applications à intervalle de 7-10 jours. Effectuer au maximum 2 traitements consécutifs au Teldor® en alternance avec un autre produit. - Délai avant récolte: 7 jours. - Mesures de réduction du risque: respecter une zone tampon de 10 mètres avec technique classique entre la culture à traiter et les eaux de surface.		

C. LÉGUMES-FRUITES

Tomates, aubergines, pépinois, poivrons/piments concombres, cornichons, courgettes/pâtisseries (sous protection)	la pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	1 kg / ha de haie où seulement 1,2 mètres de la plante est traitée.	
	Conditions d'application: - 1-3 applications à intervalle de 7-14 jours. - Délai avant récolte: 1 jour.		

D. LÉGUMES-FEUILLES

Laitues (en plein air et sous protection)	la pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	1,5 kg / ha	
	Conditions d'application: - 1-2 applications à intervalle de 7-10 jours. - Délai avant récolte: 3 jours. - Mesures de réduction du risque en plein air: respecter une zone tampon minimale de 1 mètre avec technique classique entre la culture à traiter et les eaux de surface.		

E. LÉGUMINEUSES POTAGÈRES (récoltées vertes)

Haricots verts (récolté frais, avec cosse) (sous protection)	la pourriture grise (<i>Botrytis fabae</i>)	1,5 kg / ha	
	Conditions d'application: - 1-3 applications à un intervalle de 7-14 jours. - Délai avant récolte: 1 jour.		

F. PLANTES ORNEMENTALES

Arbres et arbustes feuillus ornementaux (non destinés à la consommation) (en plein air et sous protection)	la moniliose (bouquets floraux et rameaux) (<i>Monilinia fructigena</i> / <i>M. laxa</i>)	100 g / 100 l d'eau	
	Conditions d'application: - Max. 2 applications par 12 mois à intervalle de 7 jours. - Mesures de réduction du risque en plein air: respecter une zone tampon de 5 mètres avec technique classique entre la culture à traiter et les eaux de surface.		
Plantes ornementales (non destinés à la consommation) (en plein air et sous protection)	la pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	150 g / 100 l d'eau	
	Conditions d'application: - Max. 2 applications par 12 mois à intervalle de 7 jours. - Mesures de réduction du risque en plein air: respecter une zone tampon de 5 mètres avec technique classique entre la culture à traiter et les eaux de surface.		

Remarque générale concernant la dose: La dose agréée est la plus petite dose qui garantit la meilleure efficacité dans la plupart des situations. Elle peut être réduite, sous la responsabilité de l'utilisateur, par exemple dans les situations où le risque de dégâts est faible ou lors de l'utilisation de produits en mélange. La diminution de la dose appliquée n'autorise pas l'augmentation du nombre maximal d'applications, ni la réduction du délai avant récolte.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'APPLICATION

Produit destiné à un usage professionnel.

Sélectivité

Le Teldor® est sélectif pour toutes les variétés testées de fraises et framboises aussi bien lors de l'application des cultures protégées (verre, plastique) qu'en plein champ. Pour les variétés testées de groseilles rouges sous protection le Teldor® est sélectif. Aussi pour les cerisiers Teldor® est sélectif pour toutes les variétés testées. En fonction des conditions variables pour les nombreuses espèces et variétés différentes de plantes ornementales, il est conseillé d'effectuer un test de tolérance à petite échelle. Il est recommandé de réaliser ce test à chaque stade de croissance et de respecter un temps d'observation suffisant avant de traiter toute la culture.

Les plantes ornementales suivantes ont été testées en conditions normales, sans montrer de symptômes de phytotoxicité après le traitement: impatiens, begonia, rosiers, chrysanthèmes, azalées, Lonicera, Vinca, Viburnum, Thuja, oeillet, gerbera, pélagonium, fuchsia, lis et cyclamen. Le produit a été testé sur les arbustes suivants sans provoquer des symptômes de phytotoxicité: *Amelanchier lamarckii*, *Prunus serrulata*, *Prunus triloba*.

Faune utile

Teldor® n'a pas d'effets inacceptables sur les coccinelles et sur les hyménoptères parasitaires.

Volume d'eau

Adapter le volume d'eau à l'appareillage de pulvérisation et à la hauteur de la végétation.

En pulvérisation utiliser les volumes d'eau suivants:

- fraises, groseilles, framboises: 300 à 1000 l/ha
- cerises: 1000 à 1500 l/ha.
- cultures ornementales: 1000 l/ha
- tomates, concombres: 1000 à 1500 l/ha

Mesures anti-résistance

Afin de conserver la bonne action du produit et d'empêcher l'apparition de souches résistantes, nous conseillons d'intégrer le Teldor® dans un schéma de lutte et d'alterner avec d'autres produits agréés contre le Botrytis et la moniliose, appartenant à d'autres groupes chimiques.

Compatibilité

En cas de mélange avec d'autres produits phyto, laisser d'abord dissoudre le granulé (WG) dans l'eau de la cuve. Ajouter ensuite les autres produits (d'abord les poudres et ensuite les liquides) à la bouillie de pulvérisation. Toujours ajouter les engrais foliaires en dernier lieu.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE, TRAITEMENT DES EMBALLAGES VIDES ET SURPLUS DE TRAITEMENT

Remplir la cuve à 1/2 d'eau. Ajouter le produit, mélanger et compléter le volume de la cuve. L'emballage vide doit être rincé à l'eau suivant un système manuel (3 agitations successives) ou par un système de nettoyage à l'eau sous pression placé sur le pulvérisateur. Les eaux de ce nettoyage devront être versées dans la cuve de pulvérisation. L'emballage ainsi rincé devra être ramené par l'utilisateur aux points de ramassage prévus à cet effet. Diluer les surplus de traitement au moins 10 fois et pulvériser ceux-ci sur la parcelle déjà traitée suivant les prescriptions d'emploi. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit ou l'emballage vide. L'emballage ne peut en aucun cas être réutilisé à d'autres fins. De façon à éviter tout surplus de traitement après l'application, on s'efforcera de calculer au mieux la quantité de bouillie à préparer ou la quantité à appliquer, en fonction de la superficie à traiter et du débit par hectare.

MESURES POUR EVITER LA POLLUTION DES EAUX SOUTERRAINES ET DE SURFACE

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme et des routes. SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux eaux de surface. Voir les instructions spécifiques à la culture sous la rubrique 'Usage et doses d'emploi'.

Réduction de la dérive: Eviter la dérive sur la végétation et les surfaces avoisinantes, ainsi que sur les plans et cours d'eau. Pulvériser en l'absence de vent, à basse pression si vous utilisez des buses standards ou avec une pression adaptée selon les recommandations spécifiques pour les buses antidérive. Ajuster la quantité d'eau et la vitesse pour éviter autant que possible la dérive sur les cultures avoisinantes ou les cours d'eau. Utiliser des buses antidérive le long des cours d'eau et des bordures de champs. Parcelles sensibles à l'érosion: il est recommandé de mettre en place des mesures adaptées sur les parcelles sensibles à l'érosion afin d'empêcher le ruissellement vers les eaux de surface.

MESURES DE PRECAUTION

Respecter les précautions habituellement prises lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Conserver le produit sous clé dans son emballage d'origine fermé, dans un endroit frais et sec, spécialement prévu à cet effet et à l'abri du gel.

INDICATIONS CONCERNANT LES PREMIERS SECOURS

Symptômes: Bien que le produit ne soit pas classé comme dangereux pour la santé, des symptômes d'intoxication peuvent survenir en cas d'utilisation anormale ou d'ingestion accidentelle.

Premiers soins

Inhalation: Air frais, repos. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage. **Ingestion:** Rincer la bouche. Faire boire un peu d'eau. Consulter le Centre Antipoisons pour savoir si la prise de charbon de bois en suspension dans l'eau est indiquée. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage. **Contact avec la peau:** Rincer abondamment à l'eau ou prendre une douche pendant 15 minutes.

Enlever entre-temps les chaussures et les vêtements contaminés. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.

Projection dans les yeux: Rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Ne pas faire couler l'eau vers l'œil non atteint. Porteurs de lentilles de contact: enlever si possible les lentilles de contact, puis rincer. Consulter un médecin.

Remarque pour le médecin: Prise en charge: traitement symptomatique. Etant donné que seules des données sur les animaux d'expérimentation sont disponibles et le peu de cas d'intoxication rapportés chez l'homme, **une observation en milieu hospitalier est conseillée.** Contacter le Centre Antipoisons pour plus d'informations.

Pour informations complémentaires, contacter le **Centre Antipoisons 070/245.245. Pour le G.-D. du Luxembourg: (+352) 8002 5500**

GARANTIE

Chaque fabrication est contrôlée en laboratoire, et ne sont livrés dans le commerce que les produits de qualité irréprochable. Nous sommes cependant dans l'impossibilité de vérifier l'application de nos produits qui est faite par l'acheteur, et nous ne pouvons pas donner de garantie à l'acheteur; nous déclinons par conséquent toute responsabilité quant au résultat insuffisant et aux dégâts pouvant être occasionnés à des personnes, des animaux, des plantes ou des appareils, sauf lorsqu'il est clairement établi que la cause du dégât est exclusivement due à un défaut du produit. L'acheteur supporte seul tous les risques inhérents à l'emploi des produits étant donné qu'il décide seul des modalités spéciales d'emploi.